

NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE

2019

- COMMUNE
- SERVICE EAU
- CCAS

L'article L 2313 1 du code général des collectivités territoriales

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

La présente note répond à cette obligation pour la commune et elle est disponible sur le site Internet www.rehainviller.fr

Situation

REHAINVILLER est une commune rurale qui se situe dans la Vallée de la Meurthe, au Sud du département de la Meurthe-et-Moselle. REHAINVILLER est distante de 4km de Lunéville (commune limitrophe), 5.5 km de Blainville-sur-L'eau, 16 km de Bayon et 35 km de Nancy. En plus de la proximité de ces pôles d'emplois et de services, la commune bénéficie du passage de la RN 333/RN4 qui permet de joindre Paris, Nancy (A33 et A31) et Strasbourg.

Population

Depuis 2007, la commune connaît un regain démographique : +22.8% (+190 habitants soit + 73 ménages) du fait d'un solde migratoire positif couplé à un solde naturel positif (le plus important sur la période 1968-2012) : c'est la construction des lotissements des Chaumes (2006-2007) et des Platanes (2007-2008) et de la rue Barbelin (en 2015-2016) qui a attiré de nouveaux habitants notamment de jeunes couples avec enfants.

En 2019, la commune compte 1059 habitants.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Les comptes administratifs [COMMUNE-EAU-CCAS 2019](#) ont été votés le 20/02/2020 par le conseil municipal.

A, Le CCAS

⇒ *Les dépenses*

<i>Dépenses</i>	<i>Budget 2019</i>	<i>Réalisation 2019</i>
Dépenses : repas des aînés	4100.00	3513.72
Charges de personnel : assurance bénévoles	90.00	90.00
Autres charges de gestion courante :	1858.47	1095.00
TOTAL DEPENSES	6 048.47	4 698.72

- Les dépenses de fonctionnement du CCAS concernent principalement les frais liés au repas des Aînés de la commune de Rehainviller et aux enfants pratiquants une activité sportive. *Les recettes*

<i>Désignation</i>	<i>Budget 2019</i>	<i>Réalisation 2019</i>
subvention communale+ Libéralités	4 200.00	4 200.00
Excédent de fonctionnement reporté	1 848.47	1 848.47
TOTAL RECETTES	6 048.47	6 048.47

-Les recettes proviennent exclusivement de la subvention du budget commune et du résultat de l'exercice précédent.

Le CCAS a été dissout à compter du 31 décembre 2019 par délibération du conseil municipal du 10 décembre 2019.

B, Le service Eau

a, La section d'exploitation

⇒ En dépenses

DEPENSES			
<i>Code</i>	<i>Libellé</i>	<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>
011	Charges à caractère général	56 700,00	40 470,69
014	Atténuations de produits	17 964,00	17 963,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	45 992,12	45 992,12
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00	0,00
66	Charges financières	1 985,67	1 985,67
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00
	Total :	125 141,79	106 411,48

Les dépenses de la section d'exploitation concernent :

- l'achat d'eau aux communes d'Hériménil et de Lunéville
- l'entretien du réseau d'eau avec l'achat de traitement d'Hypochlorite de soude et de lessive de soude et les réparations des bâtiments
- le reversement de la redevance de pollution domestique à l'Agence de l'Eau
- les intérêts des emprunts
- les opérations d'ordres

⇒ En recettes

RECETTES			
Code	Libellé	Budget	Réalisé
002	Excédent de fonctionnement reporté	50 401,67	50 401,67
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 859,92	11 961,98
70	Vente de produits finis, prestations de services,	91 434,00	88 234,97
77	Produits exceptionnels	500,00	4 530,23
	Total :	155 195,59	155 128,85

Les recettes sont issues :

- de la vente d'Eau et de la redevance de pollution domestique
- des travaux effectués
- des opérations d'ordres

b, La section d'investissement

⇒ **En dépense :**

DEPENSES			
Code	Libellé	Budget	Réalisé
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 859,92	11 961,98
13	Subventions d'investissement reçues	5 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	7 815,00	7 814,02
20	Immobilisations incorporelles	2 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 000,00	3 574,31
23	Immobilisations en cours	146 341,23	2 333,97
	Total :	188 016,15	25 684,28

Les dépenses de la section d'investissement concernent pour l'année 2019;

- l'achat de compteurs d'eau
- l'achat d'une pompe
- les travaux sur le château (remplacement d'une conduite)
- le remboursement du capital des emprunts
- les opérations d'ordres (Subventions d'équipement et travaux en régie)

⇒ En recettes :

RECETTES			
Code	Libellé	Budget	Réalisé
001	Excédent d'investissement reporté	123 755,03	123 755,03
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	45 992,12	45 992,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	18 269,00	17 780,77
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	1 250,00
	Total :	188 016,15	188 777,92

Les recettes de la section d'investissement proviennent

- du FCTVA :
- des opérations d'ordres : (amortissements)
- subventions du Conseil Départemental

C, la commune

a, La section de fonctionnement

1. Les dépenses

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

- ⇒ l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, (chapitre 011- charges à caractère général)
- ⇒ les indemnités des élus, cotisations aux intercommunalités, les subventions versées aux associations (chapitre 065 charges de gestion courantes)
- ⇒ les intérêts des emprunts à payer. (chapitre 66 charges financières)
- ⇒ les salaires du personnel municipal (chapitre 012 charges de personnel et frais assimilés)

Les salaires représentent 295 902.25 € des dépenses de fonctionnement de la commune en 2019.

Effectif de la commune : 6.29 Fonctionnaires en ETP et 3 Agents contractuels

DEPENSES			
<i>Code</i>	<i>Libellé</i>	<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>
011	Charges à caractère général	192 308,00	170 163,72
012	Charges de personnel et frais assimilés	309 094,00	295 902,25
023	Virement à la section d'investissement	39 500,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 735,68	32 842,68
65	Autres charges de gestion courante	90 859,00	82 360,59
66	Charges financières	23 311,00	22 010,87
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	987,10
	Total :	660 807,68	604 267,21

Les dépenses de fonctionnement 2019 représentent 604 267.21 euros

2. Les recettes

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions, aux ventes de bois et aux revenus des immeubles.

Les recettes de fonctionnement 2019 représentent 800 691.90 euros.

RECETTES			
<i>Code</i>	<i>Libellé</i>	<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>
002	Excédent de fonctionnement reporté	43 518,38	43 518,38
013	Atténuations de charges	15 500,00	17 663,79
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 223,54	27 312,69
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	122 695,00	127 208,73
73	Impôts et taxes	349 783,00	351 803,53
74	Dotations, subventions et participations	133 278,00	177 704,50
75	Autres produits de gestion courante	32 000,00	34 853,18
76	Produits financiers	2,00	2,10

77	Produits exceptionnels	3 600,00	20 625,00
	Total :	715 599,92	800 691,90

❖ La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2019 :

- *concernant les ménages*
 - Taxe d'habitation 8.08%
 - Taxe foncière sur le bâti 11.77%
 - Taxe foncière sur le non bâti 16.67%

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 187 003 en 2019

❖ Les dotations de l'Etat.

Les dotations attendues de l'Etat s'élèveront à 56 780.00€

DGF	2014	2015	2016	2017	2018	2019
REHAINVILLER	100067,00 €	89 360,00 €	78 261,00 €	55 775,00 €	56 572.00€	56 780.00€

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

3 Les principales dépenses et recettes de la section :

b, La section d'investissement

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un logement, à la réfection de voirie...).

1, Une vue d'ensemble de la section d'investissement

DEPENSES			
<i>Code</i>	<i>Libellé</i>	<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>
001	Déficit d'investissement reporté	26 183,90	26 183,90
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 223,54	27 312,69
10	Dotations, fonds divers et reserves	1 500,00	927,32
16	Emprunts et dettes assimilés	37 753,00	35 752,27
21	Immobilisations corporelles	174 220,00	169 034,85
23	Immobilisations en cours	340 576,71	119 863,70
26	Participations et créances ratt. à des particip.	800,00	600,00
	Total :	596 257,15	379 674,73

RECETTES			
<i>Code</i>	<i>Libellé</i>	<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>
021	Virement de la section de fonctionnement	39 500,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 735,68	32 842,68
10	Dotations, fonds divers et reserves	155 382,47	151 748,18
13	Subventions d'investissement reçues	244 639,00	54 124,00
16	Emprunts et dettes assimilés	152 000,00	150 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00	190,00
	Total :	596 257,15	388 904,86

2, en 2019

❖ Les principales réalisations de l'année 2019 sont les suivantes :

- ❖ acquisition de la rue des Platanes et des Saules : 600€
- ❖ Remplacement de 192 luminaires : 95 219.88 €

- ❖ Remplacement d'un poteau incendie 928.66€
- ❖ L'acquisition de 5 coussins berlinois : 2 694.00€
- ❖ Acquisition d'un tracteur et d'un chargeur 42 600.00€
- ❖ Installation du feu tricolore : 14 737.68 €
- ❖ Acquisition de 5 décors de Noël : 1590€
- ❖ acquisition d'un drapeau AMC : 1135.42 €
- ❖ Acquisition d'un défibrillateur : 2730.00 €
- ❖ Acquisition de 10 poubelles vertes de rues :496.80 €
- ❖ Acquisition de trois radiateurs électriques : 537.00€
- ❖ Acquisition de panneaux de rues : 1929.96€

- ❖ acquisition de matériel informatique : 144.00€
- ❖ acquisition de chaise et pupitre: 709.08€
- ❖ acquisition d'aspirateurs :469.00€
- ❖ Acquisition d'un rabot : 308.18€
- ❖ Réfection de chemins forestiers : 884.59€
- ❖ travaux Electriques Salle de classe pour la mairie annexe : 1320.00€
- ❖ Acquisition de lanières pour le Hangar : 799.68 e
- ❖ travaux de la Salle du Foyer Socioculturel : 119 064.02 €€
- ❖ Participation SPL CINELUN :500.00e
- ❖ participation SPL Gestion locale : 100.00€

Travaux en régie :

- ⇒ Clôture terrain de football : 3 739.16€
- ⇒ Hangar communal : 1 143.99€

D, Etat de la dette

- ⇒ Le service Eau possède deux emprunts auprès de la Caisse d'Epargne. Le capital restant dû au 31/12/2019 est de 51 707.31 €
- ⇒ La commune possède quant à elle 6 emprunts (Deux au crédit agricole et quatre à la caisse d'épargne). Le capital restant dû au 31.12.2019 est de 667 912.98 €

1 - BUDGET PRINCIPAL

	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	596 257,15	379 674,73	155 185,15
RECETTES	596 257,15	388 904,86	129 928,00
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	660 807,68	604 267,21	
RECETTES	715 599,92	800 691,90	

CCAS

	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	6 048,47	4 698,72	
RECETTES	6 048,47	6 048,47	

EAU

	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	188 016,15	25 684,28	10 000,00
RECETTES	188 016,15	188 777,92	
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	125 141,79	106 411,48	
RECETTES	155 195,59	155 128,85	

PRESENTATION AGREGEE

	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	784 273,30	405 359,01	165 185,15
RECETTES	784 273,30	577 682,78	129 928,00
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	791 997,94	715 377,41	
RECETTES	876 843,98	961 869,22	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 576 271,24	1 120 736,42	165 185,15
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 661 117,28	1 539 552,00	129 928,00